

Questions orales

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE LIGNE DE SUPERPÉTROLIERS POUR LE BRUT ALASKIEN—DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et renvoie à une série de questions posées par le député de Don Valley au sujet des négociations, entretiens ou autre genre de discussions concernant un pipe-line pour le gaz et le pétrole. Les entretiens laissent-ils entendre que l'on optera pour une solution plutôt que pour une autre ou devons-nous nous faire à l'idée que le transport s'effectuera et par pétroliers et par pipe-lines?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, deux séries d'entretiens sont en cours, les premiers devant mener à la conclusion d'un traité général sur les pipe-lines. Les autres portent sur les questions d'énergie en général, y compris celle qui intéresse tant le député et la population de Victoria, c'est-à-dire trouver un autre moyen de transporter le pétrole de l'Alaska vers le marché du nord-ouest des États-Unis sans que ce soit par des pétroliers géants qui auraient à emprunter la Baie Puget. La question est à l'étude, mais en ce moment il n'y a rien de neuf à signaler.

* * *

L'AGRICULTURE

LA HAUSSE DES PRIX DES ENGRAIS CHIMIQUES—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, c'est peut-être au ministre de l'Agriculture que je pourrais poser ma question. Par suite d'un article paru dans le *Globe and Mail* le 13 mars, selon lequel l'Institut canadien des engrais chimiques ne publiera pas de rapport circonstancié expliquant la hausse rapide des prix des engrais, dont certains ont doublé en deux ans, je voudrais savoir si le ministre entend prendre des mesures à ce sujet et, le cas échéant, quelles seraient ces mesures?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, des mesures sont déjà prises depuis un certain temps. Des enquêtes sont actuellement en cours aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions au sujet des entreprises de production d'engrais. Nous avons l'intention de déposer ou de rendre publics les faits que nous aurons recueillis grâce à nos programmes sur l'état du prix des engrais. Selon les constatations qui résulteront de nos recherches sur le prix des engrais, nous envisagerons de prendre d'autres mesures. Si le projet de loi du ministre de la Consommation et des Corporations était adopté à la Chambre, nous pourrions prendre des mesures bien précises en vue de maintenir les prix et de les ramener à leur niveau antérieur.

[M. Whelan.]

● (1500)

LES PARCS NATIONAUX

LES MOTIFS DE LA MAJORATION DES DROITS D'ENTRÉE—LA PORTÉE DE LA MESURE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, en sa qualité de ministre responsable des parcs nationaux. Étant donné que les parcs nationaux ont été établis pour la préservation de notre milieu naturel et à l'usage des générations actuelles et futures, quelle raison son ministère a-t-il de hausser de 500 p. 100 les droits d'entrée? Cette augmentation s'applique-t-elle uniquement aux parcs de l'Ouest?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je vais répondre aux questions en commençant par la dernière. Les hausses de droits s'appliquent aux parcs de tout le pays sauf ceux de l'Île du Prince-Édouard qui nous pose un problème complexe en ce sens que nous sommes en train d'acquiescer de nouvelles terres tampon autour du parc, ce qui nous obligera à déplacer les portes du parc. A cette exception près, les hausses de droits d'entrée s'appliquent donc à tout le Canada. Deuxièmement, il s'agit ici de la première hausse depuis 40 ans, et ce cela ne représente qu'une partie très faible du coût total d'entretien et d'établissement des parcs.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE BUT DE LA CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Justice qui est responsable de la Commission canadienne du blé si le principe à l'origine du comité consultatif qui sera élu en avril est de doter la Commission canadienne du blé d'une nouvelle ligne de pensée et d'une voix ferme?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on veut faire élire le comité consultatif de la Commission canadienne du blé pour permettre aux détenteurs de permis de nommer au comité consultatif les personnes de leur choix.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, j'apprécie beaucoup la position qu'a prise l'honorable ministre chargé de la Commission canadienne du blé, mais je crois qu'on s'inquiète réellement de noms comme A. M. Runciman, président des United Grain Growers, et...

Des voix: La question!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député a une question supplémentaire, il devrait la poser maintenant.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, on présente aux élections qui auront lieu dans deux ou trois semaines beaucoup de gens qui ne sont pas agriculteurs et qui dépensent des sommes considérables pour être élus. Je me demande s'il y a un règlement quelconque pour faire respecter le principe déclaré du ministre?